



Adresse aux syndicats et aux élu-e-s et mandaté-e-s

Dialogue social : un projet d'accord inacceptable pour la CGT

Explication du contexte :

La dernière séance de négociation « dialogue social » qui se tiendra demain matin, jeudi 22 janvier, au siège du MEDEF sera conclusive et donnera lieu à un projet d'accord soumis à la signature des syndicats. Il donnera lieu ensuite à un projet de loi.

Dans l'état, le projet est inacceptable.

Le président de la république, au nom de l'unité nationale sur la liberté d'expression, fait une pression inacceptable sur les syndicats pour qu'ils signent un accord **qui remet justement en cause le droit d'expression des salarié-e-s :**

- Il remet en cause la citoyenneté et la démocratie dans l'entreprise ;
- Il entérine la fusion DP, CE et CHSCT
- Il rend facultatif, voir supprime, le CHSCT dans les entreprises de moins de 300 salariés (soit 67% des CHSCT existants)
- IL tente d'éloigner les salarié-e-s d'un syndicalisme et d'élu-e-s de proximité ;
- IL remet en cause les moyens syndicaux alloués pour les mandats (issus des élections CE, DP).

Perspectives : Il faut préparer l'offensive pour peser sur le gouvernement et les parlementaires afin qu'aucune loi ne puisse, encore plus, détruire les outils dont se sont munis les salarié-e-s pour se défendre, se protéger et améliorer leurs conditions de travail.

Un dossier complet est disponible sur le site avec l'ensemble des éléments, et les propositions de la CGT : <http://www.cgt.fr/-Democratie-sociale-2014-.html>

Objectifs :

- Impulser partout une réunion du CHSCT afin d'y aborder ce point.
- Faire remonter, en vous appuyant sur le modèle ci-joint (http://www.cgt.fr/IMG/pdf/Modele_de_motion_-_dialogue_social.pdf), la motion et la renvoyer à la coordination (coor-luttes.actions@cgt.fr). L'objectif est que cette motion puisse être portée le plus unitairement possible par tous les syndicats de toutes les entreprises, collectivités, services.....

Il faut pour cela rencontrer le plus rapidement possible les autres OS, sur la base du dossier dispo sur le site, pour élaborer une plate-forme commune en se tournant vers les salariés.

Faisons vivre notre charte Elu-e-s et mandaté-e-s :

http://www.cgt.fr/IMG/pdf/charte_de_l_elu_et_mandate.pdf